



Liste des critères exigés pour apprécier l'équivalence du niveau de garantie

Contrat d'assurance groupe 7372 N de CNP Assurances
en couverture de prêts immobiliers relais

TYPES DE GARANTIES ET QUOTITES EXIGES PAR LE PRETEUR

Décès	100 %
Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA)	100 %
Incapacité Temporaire Totale (ITT)	x
Incapacité Permanente Totale (IPT)	x
Incapacité Permanente Partielle (IPP)	x
Perte d'Emploi	x

LISTE DE CRITERES DE GARANTIES

GARANTIE DECES	
Couverture de la garantie décès pendant toute la durée du prêt (<i>uniquement si votre prêt se termine avant votre 68^{ème} anniversaire</i>)	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
GARANTIE PTIA	
Couverture de la garantie PTIA pendant toute la durée du prêt (<i>uniquement si votre prêt se termine avant votre 65^{ème} anniversaire</i>)	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non